

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAYLAND

Place Charles de Gaulle
50320 LA HAYE-PESNEL

* * * * *

REUNION DU 9 FEVRIER 2010

* * * * *

L'an deux mille dix, le neuf février, à vingt heures trente minutes, les membres de la Communauté de Communes du Pays Hayland, dûment convoqués par Monsieur le Président, se sont réunis à la mairie de La Haye-Pesnel.

Présents : Mmes et MM DEFORTESCU Bernard, Président, RETAUX Jean-Claude, NAVARRET Alain, DIEUDONNE Gérard, LENOAN Claude, ROUSSEAU Claire, GUILLARD Marc, Vice-Présidents, REGNAULT Jean-Pierre, CANU Brigitte, LEGUELINEL Jean, PINET Rémi, DUQUESNEY Christelle, LELIGNY Patrick, BELIN Georges, GIRARD Jean-Pierre, SEHIER Jean-Marie, LEVIVIER Robert, FREMOND Roland, TROCHON Serge, MAUVOISIN Jean-Baptiste, HUARD Jean-Luc, CANU Evelyne, LEBOURGEOIS Pierre, YGER Guillaume, JOSSEAUME Roland, DULIN Denis, CORBIN Marie-Claude, JOSSEAUME Jean-Pierre, FAUVEL Jean-Pierre, ALLAIN Michel, HERSENT Catherine, TETREL Patrick, LERBOURG Michel, THEBAULT Jacqueline, MARTINET Rolande, LECOURTOIS Marc, LEBATTEUX Michel, GRENTE Léon, HOUEVILLE Richard.

Absents excusés : LEBOURGEOIS Olivier, BEUVE Yves (remplacé par Mr SEHIER Jean-Marie), ALLAIN Denis

Absents : RESBEUT Ludovic, RUAULT Samuel, HAMELIN Noëlla,

Secrétaire de séance : Frémond Roland

Convocation : 28 janvier 2010

Date d'affichage : 15 février 2010

Monsieur le Président rappelle les dates des prochaines réunions :

Vice-Présidents : mardi 9 mars 2010 à 20h30

Maires : mardi 16 mars 2010 à 20h30 à Beauchamps

Réunion plénière : 30 mars à 20h30 - budget primitif avec Mr le Percepteur

◆ **SIRTOM**

Mr le Président remercie Mr Fourré, Président du SIRTOM de sa présence avec Mlle Murie et lui laisse la parole pour un exposé sur l'évolution des services, notamment le projet de redevance incitative à l'étude. Mr Fourré précise que cette présentation est un préambule à la réunion du 12 février pour le compte-rendu de l'étude sur les différents scénarios possibles pour nos collectivités avec les nouveaux marchés. Ceux-ci en effet, doivent faire l'objet d'un renouvellement dès le 30 juin 2010 (pour la collecte OM, la déchetterie et le tri sélectif).

Les principaux points évoqués dans l'exposé sur la redevance incitative concernent :

- l'intérêt de cette redevance incitative (respect du grenelle de l'environnement, l'augmentation prévue de la TGAP, l'incitation à améliorer encore le tri...
- les différents moyens de collecte pour la redevance incitative (par bacs, par colonnes enterrées ou semi-enterrées...)
- les différentes modalités de paiement (au poids, au nombre de sacs collectés) en sachant que la redevance incitative oblige à arrêter la taxe sur la Communauté de Communes de Sartilly. Cette redevance peut comporter une part fixe et une part variable (à déterminer suivant les choix de gestion budgétaire du service).

Des réponses sont également apportées sur les inconvénients de ce nouveau service (pour les personnes isolées notamment) à partir de visites effectuées sur des sites déjà équipés.

Le dispositif de colonnes enterrées est apprécié particulièrement pour les résidences secondaires puisque le service est permanent.

◆ Caserne des pompiers

Mr le Président informe d'abord officiellement l'assemblée du départ au 1er avril 2010 de Mr Doguet, chef de centre et son remplacement par Mr Corti en cours de formation sur ce poste. Une cérémonie sera organisée en avril – mai sur cette passation de pouvoir.

Ensuite, Mr le Président et Mr Dieudonné, Vice-Président et Conseiller Général exposent de nouveau la problématique récurrente du besoin d'une nouvelle caserne pour les motifs suivants : vétusté, non attractivité et dangerosité des locaux actuels. Suite à la confirmation par Mr Lourdais, Commandant du SDIS pour le Sud Manche, de la nécessité technique de maintenir une caserne sur notre Communauté de Communes, la question est de savoir si on présente de nouveau officiellement une demande de construction dans les meilleurs délais (3/4 années), sachant qu'un terrain est déjà prévu à cet effet. Le coût selon les éléments actuels serait de l'ordre de 160 000 € (20 % de 800 000 €).

Après discussion, vote à l'unanimité pour officialiser cette candidature par écrit.

◆ Contrat de territoire 2008-2010

=> Convention 2010

Mr le Président demande la validation du contenu de la convention 2010 avec pour la Communauté de Communes, 2 actions : le SIAT et la salle de sport communautaire à Saint Jean des Champs. Vote à l'unanimité.

L'élaboration d'un nouveau contrat de territoire pour 2011–2013 est conditionnée par la concrétisation du SIAT en 2010.

=> SIAT et Agenda 21 - Evolution

Mr Gérard Dieudonné, Vice-Président et Conseiller Général précise le dispositif mis en place avec la présence de Mlle Bourguenolle, étudiante stagiaire du 1er au 12 février et du 22 mars au 25 juin 2010, à savoir :

- réunion de la commission le 10 février, pour valider les cahiers des charges du SIAT et de l'Agenda 21 en sachant que la partie diagnostic est commune aux 2 dispositifs.
- Le 12 février : information écrite à différents cabinets spécialisés pour se positionner en maîtrise d'oeuvre sur ces dossiers et le 17 mars, envoi des CCTP aux 5 cabinets présélectionnés. A partir du 19 avril, audition et sélection définitive du bureau retenu.

Il est important de préciser que le calendrier du SIAT est limité à 2010 (cf contrat de territoire) alors que l'agenda 21 verra son application s'étendre sur 3/6 ans.

L'assemblée communautaire vote à l'unanimité pour la gratification réglementaire de la stagiaire.

◆ Salle de sport communautaire à Saint Jean des Champs

Mr le Président expose l'évolution du dossier à savoir :

- réunion à Saint Jean des Champs avec l'architecte Mr Anglaret et le géomètre pour arrêter les éléments du projet : implantation, surfaces, contraintes techniques et financières, sports envisagés (volley, futsal, tennis, tennis de table, handball, badminton, basket). L'architecte propose le pré-calendrier suivant :

- dépôt du Permis de Construire au 1er mars
- lancement de l'appel d'offres vers le 15 mai 2010
- travaux de septembre à mars 2011.

L'architecte lance dès maintenant les consultations pour l'étude de sol et le bureau de contrôle technique.

- réunion le 9 février avec l'Agence Manche Energies (AME) du Conseil Général pour l'étude sur les performances énergétiques nécessaires pour le label THPE imposé par la région, ce qui signifie entre autre un chauffage minimum de la salle à 17 °.

Le conseil communautaire valide ce principe d'étude de faisabilité (coût maximum 4 000 € - 50% de l'ADEME) avec un résultat attendu pour le 15 juin (ce qui remet en cause le calendrier de l'architecte pour l'appel d'offre au 15 mai). Suivant cette étude une maîtrise d'oeuvre spécialisée en économie d'énergie devra être sollicitée simultanément à l'appel d'offres.

L'AME doit se rapprocher de l'architecte pour les contraintes techniques de ce dispositif THPE.

Globalement, ce dispositif, va entraîner un surcoût du projet non négligeable (avec demande de participation du FEDER envisagée à déposer près du Pays)

◆ **Zone artisanale**

=> Dossier viabilisation – évolution

L'assemblée est informée du lancement de la consultation de maîtrise d'oeuvre près de 5 bureaux d'étude avec le cahier des charges préparé par la DDE.

L'ouverture des plis est prévue le 9 mars 2010 à 11h00.

Rappel du budget limitatif fixé à 100 000 € en 2010.

=> Signalétique – mise à jour

Mr le Président précise la nécessité de mettre à jour cette signalétique suite aux différents changements d'entreprises sur la zone. Après vérification sur place ce jour, le devis SAS Girod ramené à 1 500 € TTC est accepté à l'unanimité.

Deux demandes sur ce registre sont formulées dans l'assemblée :

- Mr Yger, délégué de La Lucerne d'Outremer rappelle l'intérêt d'une signalétique de l'A84 sur La Haye Pesnel. Mr Gérard Dieudonné, Vice-Président et Conseiller Général doit revoir avec les services du Conseil Général ou à défaut à revoir par la Communauté de Communes elle-même.
- Mr Levivier, Maire de La Haye Pesnel, évoque les nouvelles demandes formulées par les artisans de la zone pour une meilleure attractivité de celle-ci, notamment par une signalétique avec publicité près de la route La Haye Pesnel – Gavray.

Mr le Président précise que cette dernière question avait déjà été soulevée en réunion avec les artisans il y a 3 / 4 années, mais ces derniers ne souhaitaient pas à l'époque participer financièrement.

Mr Gérard Dieudonné, Vice-Président et Conseiller Général doit revoir la réglementation à ce sujet

◆ **Plan de mise en accessibilité aux personnes handicapées**

=> Création de la commission

Mr le Président rappelle la nécessité de procéder à la création de la commission intercommunale obligatoire.

Il est décidé que le maire de chaque commune sera membre sauf délégation donnée par la commune à un autre élu (réponse à donner à la Communauté de Communes sous 8 jours). Seront également sollicitées comme prévu, les associations représentatives de personnes handicapées. Les communes intéressées peuvent également proposer d'éventuelles candidatures de représentants des commerçants.

Mr le Président précise que la commission a pour objet de dresser un état de l'accessibilité du bâti, de la voirie et des espaces publics et des logements accessibles aux personnes handicapées.

=> Pré-diagnostic pour le plan par chaque commune

Suite aux discussions passées (réunion des maires et avec la DDTM ex DDE) il est proposé un délai jusqu'au 1er mai pour un pré-diagnostic de l'état d'accessibilité voirie et espace public dans chaque commune. Un protocole-guide est remis aux Maires à cet effet.

Ensuite, une consultation de maîtrise d'oeuvre sera lancée pour l'élaboration du plan d'accessibilité intercommunal.

◆ **Pays – Demande d'étude thématique jeunesse**

Suite à la requête du pays de dresser un état des lieux de la problématique jeunesse, avant fin février, Mr Levivier Maire de La Haye Pesnel et professeur au collège de La Haye Pesnel précise qu'une enquête est en cours près des élèves de 3ème du collège et de certains lycéens.

Toutefois, Mr Levivier précise que la commune de La Haye Pesnel ne prendra pas à sa charge la mise en place des éventuels besoins qui pourraient découler de ce sondage.

◆ **Marché épavage - renouvellement 2010 – 2012**

Accord de l'assemblée pour un nouveau marché sur 3 ans avec lancement de la consultation dès mars-avril.

L'enveloppe prévisionnelle est de 75 000 € environ sur 3 ans.

Mr le Président précise que cette consultation tiendra compte des nouveaux impératifs prévus par le grenelle de l'environnement (périodes conseillées pour le fauchage).

◆ **Travaux en cours et compte-rendu de la commission du 28 janvier 2010.**

Mr Lenoan Vice-Président chargé des travaux fait l'inventaire des travaux en cours ou à venir à savoir :

- Ecole de musique et Espace du Bocage : travaux terminés
- Gymnase : travaux de conformité en cours de finition.
- Syndicat d'Initiative : nouveau devis en cours pour le garde corps dans la limite de 950 € HT.
- Centre culturel : la commission des travaux propose la réparation des luminaires (devis en cours) et le remplacement de 20 tables détériorées (devis de 2 840 € HT.)
- Haras : projet de travaux de remise en état des peintures notamment pour les locaux techniques par l'association OSE.
- Centre équestre

Travaux d'entretien proposés par l'Association OSE et nouvelle réclamation pour les enduits extérieurs détériorés.

Nouveau devis demandé à un artisan couvreur pour la remise en état de la toiture du manège.

Vote favorable à l'unanimité pour ces propositions visant à maintenir en état le patrimoine communautaire.

De plus sur ce registre, Mr le Président informe l'assemblée du sinistre «neige» sur la toiture du gymnase lequel a nécessité un arrêté municipal de fermeture provisoire. Le devis pour les réparations d'urgence est de 885,04 TTC et celui pour les réparations définitives de 5 976,56 TTC. Avec l'expertise favorable de l'assurance, le résiduel sera de 732 € correspondant à la franchise.

◆ **Syndicat d'initiative**

=> Arrêt emploi aidé : Mr le Président précise que comme prévu, l'emploi aidé s'est arrêté au 31 janvier 2010, ce qui a nécessité la conclusion par le syndicat d'initiative d'un CDI à mi-temps à cette date.

Le surcoût par année pour la collectivité sera de 6 000 €.

=> Panneau lumineux : Mme Rousseau, Vice-Présidente précise ce projet de mise en place d'un panneau lumineux près du syndicat d'initiative et tenu à jour par la salariée du syndicat. Ce matériel réclamé depuis longtemps permettra de parfaire la communication sur notre territoire pour tous les événements émanant des associations et des collectivités. Malgré les imperfections de ce projet (une seule face, coût important de la mise en place), avis favorable à l'unanimité pour le devis proposé, soit 6 500€ HT pour le panneau et 2 270,97€ HT maximum pour la mise en place.

◆ **Subventions aux associations**

Dans le cadre des compétences de la Communauté de Communes précisées ci-dessous, le conseil communautaire décide d'accorder les subventions aux associations listées ci-après pour un montant total de 69 794 €

Centre de secours et d'incendie

Amicale des sapeurs pompiers 2 180 €

Soutien aux associations à vocation culturelle d'intérêt cantonal ou intercantonal

Amitié Echanges et communication 1 300 €

Comité de jumelage 2 500 €

Foyer du collègue (voyages) 1 500 €

Foyer du collègue (activités culturelles) 2 000 €

Ecole cantonale de musique 2 345 €

Musique Lucernaise 2 000 €

Culture en Pays Hayland 7 200 €

<u>Mise en place et gestion d'un office de tourisme intercommunal</u>	
Syndicat d'Initiative	18 500 €
<u>Participation financière pour l'animation sportive des jeunes de la Communauté de Communes sur les temps scolaire et périscolaire</u>	
Foyer du collège (équitation)	4 000 €
Foyer du collège (piscine)	3 500 €
Association sportive (UNSS)	1 200 €
Entente Sportive Haylande (animateur sportif)	13 500 €
<u>Soutien aux associations cantonales : Donneurs de sang et Côtes d'Emeraude Manche Leucémie</u>	
Association Donneurs de sang	400 €
Côtes d'Emeraude Manche Leucémie	500 €
<u>Aide pour les concours et animations animalières d'intérêt cantonal</u>	
Comice agricole	2 264 €
Union sportive Canine	480 €
Société Agriculture de l'Avranchin	100 €
<u>Soutien aux associations de développement des activités équestres (élevages et loisirs)</u>	
Association Haylande d'attelage	240 €
Société Hippique Rurale	549 €
<u>Soutien à l'ADPCR (Association pour la Défense et la Promotion de la ligne SNCR Caen-Rennes)</u>	
ADPCR	250 €
<u>Aménagement et entretien des rivières</u>	
Amicale des pêcheurs des Gaules Haylandes et Granvillaises pour sa participation à l'entretien des cours d'eau	400 €
<u>Participation aux actions concernant l'emploi dans le cadre de la Mission Locale</u>	
Mission Locale (salon pour l'emploi)	416 €
<u>Actions sociales d'intérêt communautaire</u>	
Banque Alimentaire	500 €
ADMR (portage de repas)	1 220 €
Secteur d'Action Gérontologique (Soutien au SAG)	500 €
<u>Mutame</u>	250 €

Mr le Président rappelle également la grande difficulté pour la Communauté de Communes d'obtenir les éléments financiers de certaines associations demandeuses.

Ces subventions ne seront versées qu'aux associations qui auront fait parvenir à la Communauté de Communes, le bilan 2009 de leurs activités et le prévisionnel 2010.

Vote à l'unanimité pour les montants proposés et déjà validés par le bureau des maires.

Mr le Président précise dès à présent que l'association «Culture en Pays Hayland a prévu en 2010 – 2011 de travailler également avec le Préau à Vire, ce qui nécessitera 1 800 € d'aide supplémentaire.

◆ **Personnel - Evolution du service de médecine préventive.**

Mr le Président propose de signer une convention avec le SISTM pour le service de médecine préventive du personnel communautaire, au lieu et place de celui précédemment assuré par le Centre de Gestion et défaillant depuis le 24 septembre 2009.

Accord de l'assemblée pour cette convention, soit un coût annuel estimatif de 1 280 € environ pour 14 agents.

◆ **Réforme des collectivités locales**

Mr le Président fait part de la réunion publique sur ce sujet le 27 janvier à Avranches à l'initiative de l'association des Maires et de la Préfecture. Globalement les informations reçues concernaient la réorganisation des services de l'état, la réforme de la taxe professionnelle, et le maintien des dotations 2009 ainsi que les conditions et incitations pour les regroupements des Communautés de Communes.

Autres points relevés dans la réunion :

- Statu quo pour les communes
- Pas de seuil pour les regroupements de Communautés de Communes
- Majoration des DGF évoquée en cas de regroupements

S'agissant de notre Communauté de Communes, le tableau des services de l'état précise que les centres d'intérêts avec nos voisins sont dans l'ordre, avec Sartilly (20 éléments) Granville (17 éléments) Avranches (15 éléments).

Mr Pinet, Maire de Champcervon expose l'idée d'un regroupement de la Communauté de Communes du Pays Hayland autour de l'A84 avec Villedieu Les Poëles, Percy, etc... pour un développement économique sur ce territoire.

Mr Gérard Dieudonné, Conseiller Général précise sur ce sujet l'évolution du dossier routier entre Granville et Avranches.

Mr le Président précise enfin la tenue d'une nouvelle réunion avec les élus du bassin granvillais dès le 24 février pour analyser les différentes compétences.

◆ **QUESTIONS DIVERSES**

=> Alain Navarret, Vice-Président informe l'assemblée sur 2 sujets :

- Travail par le CLIC pour le 3ème âge en 2010 sur le maintien à domicile
- Réunion le 18 février, salle Espace du Bocage, avec Mr Bizet Sénateur, sur la crise du lait à l'initiative de producteurs locaux.

=> Pierre Lebourgeois, Président du SAG rappelle les actions prévues en 2010, notamment les ateliers sur le «bien vieillir» pour lesquels des places sont encore disponibles.

=> Mr le Président précise les autres questions diverses, à savoir :

- Dissolution du Syndicat d'étude du Mesnil Aubert avec une recette de 3 876,92 € - vote favorable.
- Non-valeur redevances OM proposée par le percepteur pour 281,87 € - vote favorable
- Information sur les décisions de marchés de maîtrise d'oeuvre prises par délégation, soit :
 - VRD Service pour la voirie 2010 = 7 000 € HT
 - Anglaret architecte, salle de sport à Saint Jean des Champs = 39 731 € HT

=> Station du haras – saison 2010

Mr le Président précise les difficultés pour l'affectation de certains étalons et la lettre envoyée à ce sujet.

=> Bilan manéo service de proximité

Une réunion bilan départementale est prévue à Saint Lô le 19 février 2010.

=> Compte-rendu activité ESH 2009 – 2010

Celui ci est remis à toute l'assemblée.

Mr le Président et Mr Navarret Vice-Président chargé de la banque alimentaire locale invitent l'assemblée à partager la galette des rois préparée avec gentillesse par les bénéficiaires de cette association humanitaire au cours leur atelier cuisine.

La séance est levée à 23h30.